

Déclaration de Revendication de l'île Hans

(80°49'35N - 66°27'10W)

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____@_____

Ville : _____ Pays : _____

Me déclare compétent et légitime, en tant qu'être humain, pour revendiquer l'île Hans en mon nom propre afin de faire valoir mes droits pour qu'elle devienne une *Terra Nullius*, terre qui ne peut relever d'aucun État.

Cette revendication repose sur l'application des principes suivants :

1. L'île Hans est l'unique objet de cette revendication. Le Canada ou le Danemark ne doivent en aucun cas se sentir inquiétés dans leur souveraineté sur les eaux et territoires qui entourent la position concernée. Cette position est définie par le cercle qui relie le point A au point B de la carte ci-dessous.
2. L'île Hans devra bénéficier d'un statut de *Terra Nullius* reconnu par l'ONU. La demande sera soutenue par le plus grand nombre de nations possible dans un esprit d'entente, en dehors de toute revendication susceptible de servir les intérêts d'un pays au détriment d'un autre.
3. L'île Hans deviendra un territoire dédié à l'humanité, à la connaissance et à la conscience. Elle ne sera gérée par personne et nul ne pourra prétendre y exercer de droits. Tout débarquement sur l'île Hans devra s'inscrire dans le cadre de recherches scientifiques ou d'une initiative liée à des valeurs universelles.

Constats sur lesquels la présente revendication s'appuie, en deux articles :

Article 1 :

- Vu l'incapacité des conférences internationales à orienter le monde dans une direction compatible avec les exigences écologiques et la réduction des émissions de CO2 ;
- Vu le délabrement continu des écosystèmes dont l'humanité dépend pour son bien-être comme pour sa survie ;
- Vu la diminution des ressources énergétiques, minières, forestières et halieutiques, et la dégradation des terres arables ;
- Vu les désastres directs et de plus en plus prononcés imputables au réchauffement climatique d'origine anthropique ;
- Vu le manque de repère universel ou d'autorité susceptible de guider l'humanité vers des comportements compatibles avec le maintien d'un environnement à même de satisfaire durablement ses besoins,

Je soutiens une île Hans libre et à jamais préservée de toute appropriation territoriale.

Article 2 :

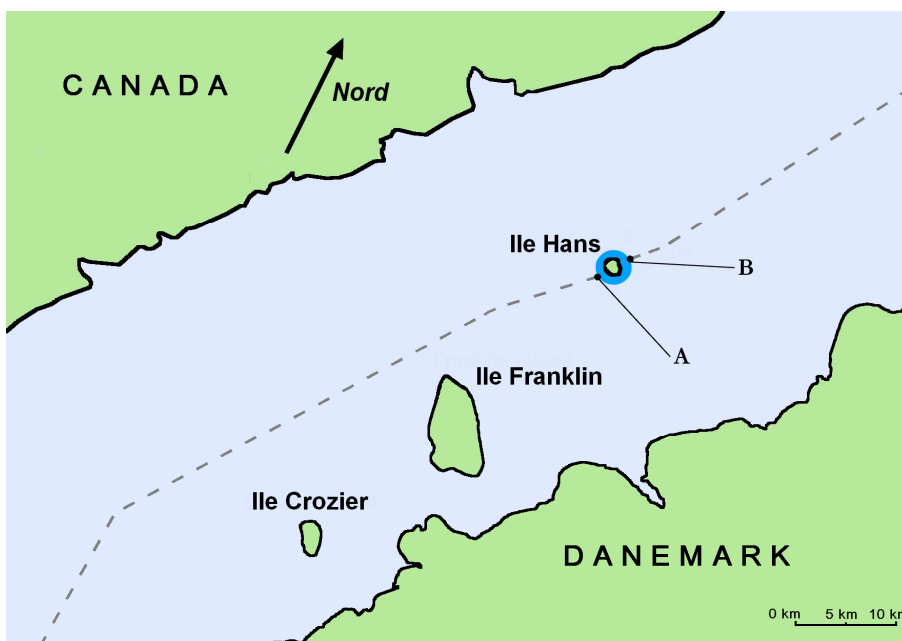
- Vu l'absence du moindre territoire qui échapperait à une puissance politique ou à ses vues ;
- Vu la confusion des esprits, le caractère contradictoire et fluctuant des choix politiques, des convictions et des opinions ;
- Vu l'éclatement de la société sous l'effet de la multiplication des revendications individuelles, qu'elles émanent d'une personne, d'un groupe ou d'une nation ;
- Vu l'irresponsabilité d'un grand nombre d'attitudes et de pratiques qui caractérisent aujourd'hui la relation de l'homme à la Terre ;
- Vu le besoin propre à la nature humaine d'aimer, de croire, d'espérer, de se sentir reliée à ce qui échappe à l'analyse scientifique ;
- Vu la nécessité, pour traiter des enjeux globaux, d'une vision qui dépasse les frontières politiques, ethniques, sociales et culturelles ;
- Vu l'urgence d'une action unifiée, déterminée et responsable pour préserver les richesses naturelles qui peuvent encore l'être,

J'affirme que l'île Hans m'appartient comme elle appartient à chaque être humain dont elle représente la conscience. J'entends par conscience la capacité de discernement et de décision, l'ouverture d'esprit et la rigueur d'analyse, la sensibilité juste et l'action effective, posée et éclairée dans le respect des autres et de toute chose.

J'autorise la délégation officielle des ambassadeurs de HANS INSULA UNIVERSALIS (www.hansuniversalis.org) à me représenter auprès des administrations, des juridictions et des autorités compétentes sur la question du statut de l'île Hans.

Fait à _____ le _____

Ce document est à retourner en format Word ou PDF à : claim@hansuniversalis.org



Le diamètre du cercle est de 875 mètres, son rayon part du centre de l'île.

Position moyenne :
80° 49' 35 N - 66° 27' 10 W